

ASSOCIATION DU LAC DE L'ORIGNAL

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des propriétaires du lac de l'Orignal

Le dimanche 6 septembre 2020, 10 h, Centre Trinité

Membres du conseil d'administration 2019-2020 :

Gilles Bertrand	Président
Poste vacant	Vice-président
Rémi Leroux	Trésorier
Lucie Lavictoire	Secrétaire
Denis Bénac	Directeur
GuyCarrière	Directeur
Bernard Bourdeau	Directeur

1) Mot de bienvenue du Président

Le président souhaite la bienvenue à tous les propriétaires de résidences autour du lac de l'Orignal. Vingt-cinq (25) résidents sont présents à l'assemblée.

L'Assemblée s'est tenue au centre Trinité, en bordure du lac, dans le respect des consignes en vigueur et le port du masque était obligatoire; des masques et du désinfectant Purel étaient fournis par l'association à l'accueil.

Le président remercie Mgr Boulos de nous accueillir sous le dôme au Centre Trinité et d'avoir préparé la salle avec autant de soin et dans le respect des consignes.

2) Mot de bienvenue de Mgr Boulos

Mgr Boulos nous souhaite la bienvenue au Centre Trinité. Il nous présente un historique et les règles qui régissent la communauté du Diocèse copte orthodoxe d'Ottawa, de Montréal et de l'est du Canada. M.Mina Hanna a suivi pour nous entretenir en français de l'essentiel du message de Mgr Boulos. Le centre Trinité est heureux d'offrir aux membres qui le souhaitent, un lunch/diner servi en boîte à lunch pour emporter, en plus de bouchées et breuvages servis sur place avant/après la réunion, ainsi qu'un cadre-souvenir illustrant la Sainte-Famille, pour ceux qui le souhaitent. Mgr Boulos remet au président de l'association, un cadre-laminé de la Sainte-Famille, en guise de fraternité et de bienvenue dans l'association des résidants.

3) Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour de la réunion a été proposée par Alice Bourdeau, secondée par Carol Renaud.

4) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 août 2019

L'adoption du procès-verbal a été proposée par Marc Bertrand, secondée par Rémi Leroux.

5) Rapport annuel du Président

En raison de la COVID-19, le Conseil d'administration (CA) de l'association s'est adapté : quatre rencontres mensuelles ont été tenues durant la saison estivale en respectant les consignes de distanciation, dans les résidences personnelles des membres. Merci, à toute l'équipe!!.

En débutant la saison, vers le 18 mai, le CA a rédigé et distribué un communiqué bilingue, de portes en portes, par des résidants volontaires, (Merci!!!!) pour informer les résidents du plan d'actions de l'association pour l'année 2020 à venir, dans les circonstances incertaines de la pandémie.

Afin d'informer complètement les résidents, en date du jour, pour chacun des sujets énumérés au communiqué du 18 mai, ainsi que d'autres sujets d'intérêt général, le président nous informe des plus récents développements:

- Convocation de l'Assemblée générale annuelle : nous avons été choyés d'avoir confirmé avec le Centre Trinité, la disponibilité de leur dôme, un endroit idéal permettant de respecter plus simplement les consignes en vigueur. Nous avons créé l'événement dans Facebook et un courriel a été envoyé au mois d'août pour confirmer la date du 6 septembre pour la rencontre annuelle. Merci de nous avoir confirmé votre présence.
- Vente annuelle de cartes de membres : nous avons décidé que la carte de membre 2019 était valide pour 2020 pour les résidents 2019 et que nous ne ferions pas de sollicitation de portes en portes, comme par le passé, afin de limiter les effets de propagation de la COVID-19. Une douzaine de nouveaux résidents, que nous avons rencontrés, ont acquis à une carte de membre à 15\$ et on les remercie. Pendant la présentation de ce sujet, il a été question de renouveler le 'kit de bienvenue' qui avait été créé, en 2013, pour les nouveaux résidents, et qui comprenait une carte du lac de l'Orignal, le code d'éthique sur les bonnes pratiques nautiques sur le lac de l'Orignal, et beaucoup d'autres sujets. Le président s'engage à ce qu'une nouvelle version de la trousse de bienvenue soit disponible en 2021. Le président invite les volontaires à manifester leur intérêt pour mettre à niveau, selon leur inspiration, le CD originalement publié.
- Mesures de transparence de l'eau et tests de la qualité de l'eau : la mesure de la transparence de l'eau s'effectue depuis 2011 sans interruption à raison d'une dizaine de sorties sur le lac, pendant l'été, pour mesurer la clarté de l'eau à deux endroits spécifiques du lac. L'année 2020 a marqué un précédent : la clarté de l'eau du lac a été mesurée à 5,3 mètres (17,5 pieds) le 3 août, ce qui représente une mesure jamais vue en dix ans. L'eau de notre lac est résolument claire et absente de coloration et les matières en suspension sont minimales. Concernant les tests de qualité de l'eau, nous avons dû rechercher un nouveau fournisseur suite au refus de l'usine de Gatineau de traiter nos échantillons comme par le passé à cause de la COVID-19. À la mi-juillet, nous avons obtenu un résultat très favorable (Cote A = excellent) d'un laboratoire de Hull, d'une eau potable et baignable, sans présence de bactéries E-Coli. Pour 2021, l'association continuera ses analyses de la qualité de l'eau avec un fournisseur qui reste à confirmer.
- Activité Poker Run : cette activité populaire, prisée par plusieurs résidents et leurs visiteurs, n'a pu se tenir, et a été remise en 2021, en espérant la participation active de

résidents qui contribueront à la réalisation et au succès de cette belle activité. Des résidents ont émis le souhait que d'autres activités aient lieu comme, par exemple, un tournoi de pêche, un pic-nic communautaire/familial, etc. Dans une mesure raisonnable et compte tenu des mesures en vigueur en 2021, l'association encouragera d'autres évènements entre ses membres. Merci à l'avance à celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation!

- Niveau de l'eau : la corvée de nettoyage du ruisseau que nous avions envisagée en 2019 n'a pas été nécessaire en 2020 puisque le ponceau sous la route 309, a été solidifié , de la mi-juillet à la mi-août, et complètement vidé et nettoyé de tout obstacle par le ministère Transports Québec; le ponceau n'a jamais été aussi libre d'obstacle que le jour de son installation. L'écoulement de l'eau entre le lac et la rivière est donc maximal. Certains résidents ont partagé leur opinion à l'effet que le niveau du lac a diminué significativement pendant l'été. À l'avenir, l'association s'assurera de mesurer la variation du niveau des eaux du lac d'avril à septembre.
- Station lavage de bateau à la Municipalité : Annoncée en 2019, la station de lavage de bateaux a été inaugurée samedi 5 septembre. Le lac Vert ainsi que le lac de l'Argile sont touchés par le myriophylle à épi, une espèce d'algue envahissante qui a fait des ravages, entre autres, sur la population de truites grises. Le président insiste donc, auprès de tous, qu'il est primordial d'utiliser cette station GRATUITE pour toute utilisation d'embarcation personnelle (provenant d'ailleurs) et pour toute embarcation de visiteurs.
- Descente au lac du chemin Gagnon : l'association verra à ce qu'un cadenas soit installé et qu'une clé soit remise aux résidents du chemin Gagnon qui le souhaitent afin de limiter l'accès au lac et remettre en force une mesure mise en place dans le passé.
- Présence de castors : Suite à l'observation de castors par certains résidents au début de l'été et après avoir pris connaissance des règlements et avoir contacté l'inspectrice de la municipalité, l'association a pris position quant à la présence de ces animaux. Pour procéder à la trappe de castors en dehors de la saison régulière, il faut observer des dommages importants causés par les castors. *En principe, si les dommages causés par les castors sont de nature importante, par exemple : causer des inondations ou des dommages majeurs à l'environnement, il serait possible de les trapper, même en dehors de la saison régulière qui se tient normalement en automne et en hiver. Toutefois, il y a des règles précises pour le trappage à l'extérieur de la saison de trappe et un permis spécial est requis.*

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas reçu suffisamment d'information des propriétaires touchés pour nous permettre de constater des dommages importants causés par les castors. Donc, il nous est impossible de demander un permis spécial afin d'embaucher un trappeur. Ceci dit, nous croyons que si nous ne pouvons démontrer que des dommages importants sont causés, il faudra accepter de cohabiter avec ces animaux. Votre Conseil d'administration vous demande de l'informer si vous constatez des dommages importants causés par les castors. On vous recommande de sécuriser vos arbres et arbustes en enroulant du grillage métallique épais, de la tôle ou plusieurs couches de grillage de basse-cours autour du tronc des arbres, jusqu'à un mètre de hauteur.

➤ Mise à jour du code d'éthique : une nouvelle version du code d'éthique, qui regroupe un ensemble de consignes à respecter dans la pratique d'activités nautiques, a été diffusée pour tenir compte des réalités récentes :

- La présence de plus en plus fréquente de moto-marines;
- La présence de locataires/clients dans certains chalets qui sont loués;
- La présence de la station de lavage de bateaux;

Il est **primordial** que tous les propriétaires respectent le code d'éthique et incitent leurs visiteurs et locataires à le respecter en tout temps. Certains résidents sont inquiets pour leur sécurité et celle de leurs visiteurs face à la conduite insouciante et le comportement inapproprié de plaisanciers. Il est de notre responsabilité d'intercepter ces plaisanciers qui ne respectent pas le code pour prévenir des accidents et pour les informer que leur comportement n'est pas acceptable. N'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec, si vous constatez des comportements inadéquats et dangereux sur le lac.

6) Rapport financier du Trésorier

L'état des revenus et dépenses, pour la période du 1^{er} août 2019 au 31 août 2020, a été présenté par le Trésorier, Rémi Leroux. Le solde du compte au 31 août 2020 s'élève à 6 249,79 \$.

Deux cartes de membres additionnelles ont été vendues au Centre Trinité (Mgr Boulos) et Francine Hayes, 166 chemin Gagnon (15\$ x 2 = 30,00 \$).

L'adoption du rapport financier a été proposée par Marc Bertrand et secondé par Lucie Smith.

7) Présentation par les agents de conservation du COBALI

François Tremblay, agent de sensibilisation, Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (www.cobali.org), nous a apporté des échantillons et de la documentation sur le myriophylle en épi afin d'empêcher qu'il se multiplie dans le plan d'eau.

Suite à une randonnée d'observation avec le président en juillet dernier autour du lac, l'agent de sensibilisation nous a confirmé qu'aucune plante exotique envahissante n'a été vue dans notre lac. Des copies du « *Code d'éthique sur les bonnes pratiques nautiques sur le lac de l'Orignal* » ont été mises à la disposition des participants. La sécurité nautique a été soulevée, en particulier les motos marines.

Bernard Valois a proposé qu'un tour de lac par l'agent de sensibilisation du COBALI soit faite annuellement; un rapport verbal sera fait à la rencontre du Conseil d'administration pour déterminer les mesures à prendre, au besoin. Le Président a secondé cette proposition.

Guy Carrière a aussi rappelé aux participants de limiter le déboisement à 10 mètres du lac pour protéger les bandes riveraines. .

8) Varia :

- Environnement (Lucie Smith) : un rappel aux plaisanciers de ne pas jeter des bouteilles en plastique, cannettes, et autres débris dans le lac; prière de les ramasser pour éviter la pollution du lac.
- Activités sociales : toutes les idées (tournoi de pêche, pique nique familial, cours de tennis) sont bienvenues pour l'an prochain;
- Station de récupération de déchets (Henry Patterson) : il a été apporté à notre attention que des sacs de déchets sont laissés à côté des bacs verts ou déposés dans différents bacs verts sur le chemin Lépine. Ce point sera apporté à l'attention de la Municipalité.

9) **Élection du Conseil d'administration (CA) pour l'année 2020-2021 :**

Gilles Bertrand propose Marc Bertrand comme Président de l'élection, secondé par Bernard Valois. Marc Bertrand propose Lyne Prévost comme Secrétaire de l'élection, secondé par Rémi Leroux.

Cinq postes sont en candidature : Vice-président, Secrétaire, Directeurs (3).

Poste de Vice-président (terme de deux ans) : Les trois candidatures proposées ont refusé le poste de Vice-président. Le Conseil d'administration se chargera de trouver d'autres candidatures.

Poste de Secrétaire (terme de deux ans) : Les trois candidatures proposées ont refusé le poste de Secrétaire. Le Conseil d'administration se chargera de trouver d'autres candidatures.

Poste de Directeurs (terme d'un an) : Jean Bertrand propose Denis Bénac, secondé par Gilles Bertrand; Denis Bénac accepte le poste de Directeur. Bernard Valois propose Bernard Bourdeau, secondé par Denis Bénac; Bernard Bourdeau accepte le poste de Directeur. Marie-Céline St-Jacques propose Noel Cantin, secondé par Rémi Leroux; Noel Cantin accepte le poste de Directeur.

La fermeture des élections est proposée par Jean Bertrand, secondée par Guy Carrière.

Le Conseil d'administration de l'année 2020-2021 est composé de :

		<u>Durée du terme</u>	<u>Année de fin du terme</u>
Gilles Bertrand	Président	2 ans	2021
Vacant	Vice-président	2 ans	2022
Rémi Leroux	Trésorier	2 ans	2021
Vacant	Secrétaire	2 ans	2022
Denis Bénac	Directeur	1 an	2021
Bernard Bourdeau	Directeur	1 an	2021
Noel Cantin	Directeur	1 an	2021

9. Levée de l'Assemblée générale annuelle

Vers midi, la levée de la rencontre fut proposée par Marc Bertrand et secondée par Rémi Leroux. Tous les participants présents ont bénéficié d'une boîte goûter de la part du Centre Trinité et Mgr Boulos.

Personnes présentes à l'AGA, par noms et adresses :

Luc Guindon et Lyne Prévost – 322, route 309

Luc Maheux – 324, route 309

Jean Bertrand – 362, chemin du lac de l'Orignal

Marc Bertrand – 364, route 309

Alice et Bernard Bourdeau – 372, route 309

Joanne Patenaude - 103, montée des Amis

Lucie Lavictoire et Rémi Leroux – 109, montée des Amis

Maurice et Gabrielle Tremblay – 135, montée des Amis

Mélanie et Marie-Céline St-Jacques pour Raymond St-Jacques – 137, montée des Amis

Noel et Christina Cantin – 141, montée des Amis

Denis Rivard – 204, chemin Lépine

Henry Patterson – 206, chemin Lépine

Lucie Smith et Denis Bénac – 344, chemin du Lac de l'Orignal

Bernard Valois – 101, montée des Amis

Gilles Bertrand – 358, chemin du Lac de l'Orignal

Carol Renaud – 115, chemin Mimeault

Francine Hayes – 166, chemin Gagnon

Eugene Roventa – 168, chemin Gagnon

François Tremblay – COBALI

Guy Carrière – 350, chemin du Lac de l'Orignal

Approuvé par le Conseil d'administration le 23 mai 2021

Translation to follow